

ARDENNES THIÉRACHE

LE MAG

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

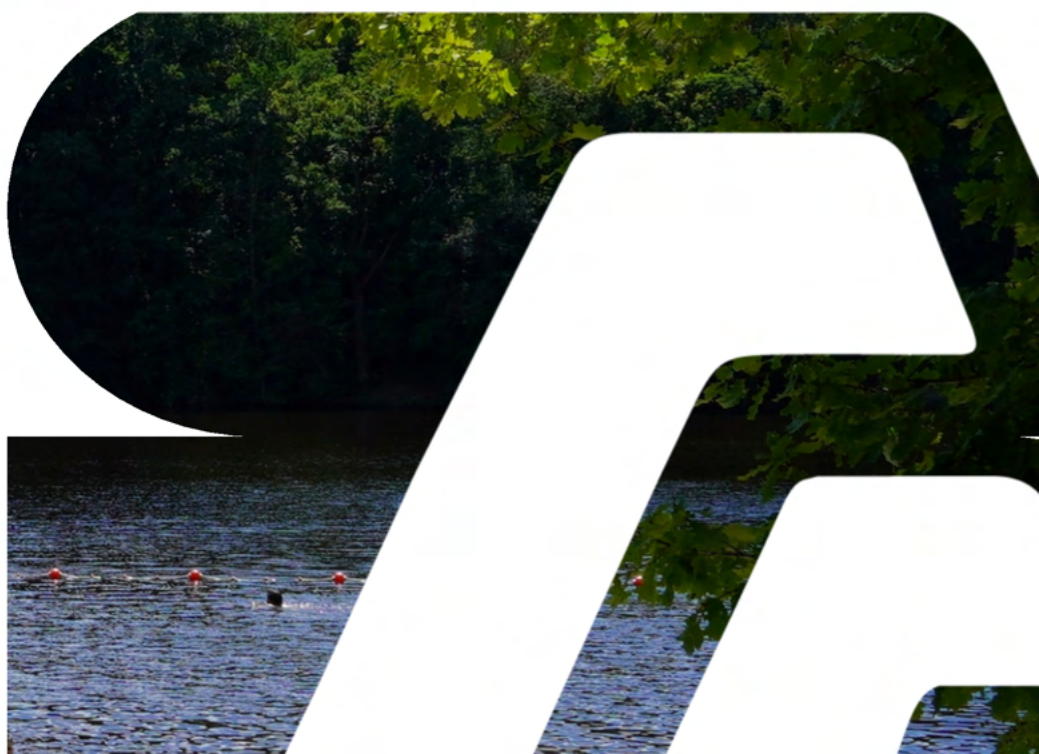


DOSSIER PAGE 8 : L'ÉTÉ ENSEMBLE !

FOCUS PAGE 12 : BUDGET 2025 : CE QU'IL FAUT RETENIR



ÉTÉ 2025



DÉMÉNAGEMENT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2025



devient >>>



ACHAT FERS ET MÉTAUX

- Véhicules hors d'usage.
- Déchets électriques et électroniques.
- Professionnels et particuliers.

Prendre l'A34, sortie n°7
Direction Ville sur Lumes
ZAC Le Pêcher
08440 Lumes



NOUS VOUS ACCUEILLERONS

Du lundi au vendredi :
08h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Le samedi : 08h00 à 12h00



TÉL : 03 24 54 12 34



OUVERTURE GALLOO
CHARLEVILLE-MEZIÈRES
1^{er} septembre 2025



Devenez encore plus visible ! avec ARDENNES THIÉRACHE LE MAG

Hébergeurs, restaurateurs,
entrepreneurs, vous
souhaitez promouvoir votre
entreprise.

Démarquez-vous !

Optez pour notre magazine,
ajoutez-y votre publicité
personnalisée.

Les tarifs

1/4 de pages
200€

1/8 de pages
100€

1/16 de pages
50€

ça vous intéresse !

☎ 03 24 26 13 31

@ communication@ardennesthierache.fr



Futurs ou jeunes
retraités

PROCHAINEMENT

Profitez d'un atelier collectif
sur le territoire d'Ardenne
Thiérache pour vivre une
retraite
sereine et active !

Carsat
Centre Ouest



POUR BIEN
VIEILLIR



NEOSILVER



BIENVENUE À LA RETRAITE

UN PARCOURS COLLECTIF EN 5 RENCONTRES AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA RETRAITE

Séance 1 : Mes droits, mes démarches administratives et financières (2,5 heures)



La première séance est un moment d'échange où les participants partagent leurs expériences sur le passage à la retraite, favorisant la cohésion de groupe. Elle aborde également les démarches administratives et budgétaires, rappelant les droits et aides disponibles, tout en intervenant d'un conseiller retraite peut être envisagée.

Séance 2 : Mes envies, mes projets, mon tempo, mon nouveau quotidien (2,5 heures)



Durant cette séance, les participants sont invités à se remettre au centre de leurs priorités, à faire émerger de nouvelles idées et envies et à se lancer dans la réalisation d'un projet qui leur tient à cœur (Déménagement, reprise du sport, voyage, etc.)

Séance 3 : Je continue à prendre soin de moi (2,5 heures)



Cette séance permet d'aborder collectivement les questions de bien-être et de plaisir, de santé et des enjeux de prévention sous un prisme bienveillant, positif, et dynamique. En évoquant les habitudes de vie à adopter, à conserver ou à supprimer.

Séance 4 : Du temps pour soi, du temps à offrir aux autres et l'aide un proche au quotidien (2,5 heures)



Lors de cette séance, les participants apprendront à gérer leur temps libre avec une présentation du bénévolat local. Elle apporte des informations sur le statut d'aidant, en expliquant les droits et les ressources disponibles, tout en proposant des conseils pratiques pour les soutenir dans leur rôle et des outils pour préserver leur bien-être personnel.

Séance 5 : Votre expérience nous intéresse ! (2,5 heures)



Cette séance de retours permet de faire une rétrospective sur l'ensemble du parcours et un partage collectif de la satisfaction de vos attentes. Vous repartez avec la liste de toutes les ressources, idées, bons plans, activités locales et relais de proximité cités pendant l'atelier.



POUR BIEN
VIEILLIR



Carsat
Nord-Est

NEOSILVER

ARDENNES THIÉRACHE

LE MAG



ARDENNES THIERACHE



ARDENNESTHIERACHE



ARDENNES-THIERACHE.COM



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
4-6 impasse de la fontaine
08260 Maubert-Fontaine
03 24 26 13 31
www.ardenne-thierache.com

RÉDACTION ET PHOTOS
ARDENNES THIÉRACHE

DIRECTEUR DE PUBLICATION
MIGUEL LEROY

IMPRESSION
FUSION GRAPHIC



SOMMAIRE

PAGES 4-5. EN BREF - ÉDITO

- Compostage : une solution collective pour réduire nos déchets
- Luttons ensemble contre le frelon asiatique
- Santé : une priorité pour Ardenne Thiérache
- Favoriser l'installation de professionnels de santé
- Édito

PAGES 6-7. INFOS TERRITOIRE

- Bien accompagnés dès les premiers pas
- Le RPE, un allié précieux pour les familles
- Qui est responsable de l'entretien des cours d'eau ? Comprendre la GEMAPI

PAGES 8-9-10-11. DOSSIER

L'été ensemble !

- L'Étang de la Motte : un écrin de fraîcheur !
- Cet été, (re)découvrez votre territoire à pied !
- Le Circuit du Pont d'Any fait peau neuve !
- L'été 2025 s'organise pour les enfants du territoire !
- Ferme Pédagogique : une aventure familiale au rythme de la nature
- "La Flûte Enchantée" : l'opéra magique qui s'invite dans les rues
- Soirée cinéma en plein air à Bay !
- Découverte des chauves-souris

PAGES 12-13. FOCUS

- Budget 2025 : ce qu'il faut retenir

PAGE 14. AU QUOTIDIEN

- Cultiver la convivialité !

PAGE 15. L'AGENDA



La campagne innovante et accueillante

EN BREF



Compostage : une solution collective pour réduire nos déchets

Le compostage permet de valoriser nos déchets de cuisine et de jardin, qui représentent un tiers de nos sacs noirs. Ce processus naturel transforme nos déchets en compost, utile au jardin tout en réduisant les déchets à enfouir. Depuis plusieurs années, Valodea et Ardennes Thiérache proposent l'opération « retour du compost en déchèterie » et la vente de composteurs individuels accompagnée des formations à leur utilisation. **Une nouvelle solution vous est proposée*** : le compostage partagé pour les habitants ne disposant pas d'espace. Des composteurs collectifs sont déjà en place à Lépron-les-Vallées, Maubert-Fontaine et à la Ferme pédagogique de Liart. Les communes de Rouvroy-sur-Audry et Eteignières seront bientôt équipées.

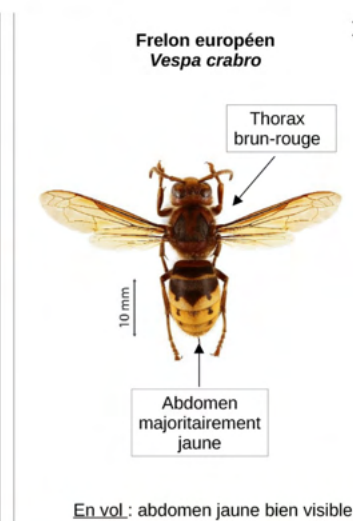
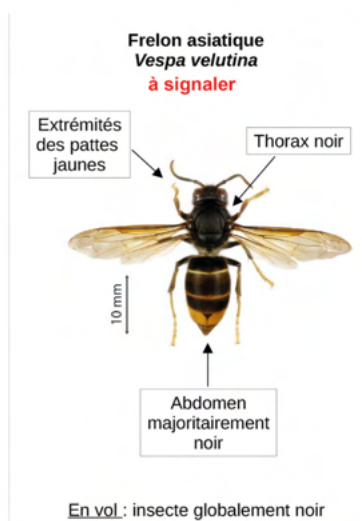
*avec le soutien de l'ADEME

Luttons ensemble contre le frelon asiatique

Face à la menace grandissante du frelon asiatique, la Communauté de communes et le Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Ardennes (GDSA) se sont mobilisés pour protéger la biodiversité locale. Depuis mars, une campagne de sensibilisation a permis aux habitants d'apprendre à reconnaître ce nuisible et à poser des pièges financés par la collectivité.

La campagne de piégeage, achevée fin mai, est à renouveler chaque année, et devient efficace après 2 à 3 ans. Merci aux volontaires dont l'engagement aide à protéger nos abeilles et notre environnement.

 <https://gdsa08.fr/>



Santé : une priorité pour Ardennes Thiérache

La Communauté de communes s'investit depuis de nombreuses années pour garantir une offre de soins durable à ses habitants.

Des maisons et pôles de santé ont vu le jour à Signy-le-Petit, Auvillers-les-Forges et Rouvroy-sur-Audry. À travers son contrat local de santé, la Communauté de communes poursuit activement son action en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et les professionnels de santé : elle accompagne la mise en place de permanences délocalisées d'accès aux soins, d'actions de sensibilisation dans les écoles, d'ateliers destinés aux seniors, etc.

L'objectif est clair : améliorer la qualité de vie des habitants, anticiper les besoins et renforcer l'attractivité médicale du territoire.



Favoriser l'installation de professionnels de santé

Pour renforcer l'accès aux soins, la Communauté de communes multiplie les initiatives.

À Signy-le-Petit, un logement intercommunal a été rénové pour accueillir des internes en médecine, favorisant ainsi les stages en milieu rural. À la maison de santé d'Auvillers-les-Forges, les services techniques d'Ardennes Thiérache ont également aménagé un plateau de soins en regroupant plusieurs cabinets.

Deux nouveaux kinésithérapeutes se sont installés depuis avril dernier.

Une dynamique encourageante pour le territoire.

ÉDITO



MIGUEL LEROY

PRÉSIDENT D'ARDENNES THIÉRACHE
MAIRE D'AUVILLERS-LES-FORGES

Dans un contexte national instable et face à des dotations d'État en baisse, notre collectivité reste résolument tournée vers l'avenir. Malgré une démographie en léger recul, que l'on tente de contenir, et des contraintes financières fortes indépendantes de la Communauté de communes, nous poursuivons notre engagement : garantir des services publics de qualité et maintenir une dynamique territoriale forte. Nos investissements ont toujours été réalisés pour dynamiser le territoire, lutter contre la baisse démographique et permettre aux habitants et aux jeunes de disposer d'équipements structurants. Notre gestion rigoureuse permet d'investir pour l'avenir, de soutenir nos partenariats et de continuer à faire de notre territoire un lieu agréable à vivre.

Mobilisés pour l'accès aux soins, nous restons vigilants face aux propositions de lois en discussion sur l'installation médicale. Alors que statistiquement certains territoires comme le nôtre seraient considérés "sur-dotés", notre territoire reste fragile.

Ce magazine d'été, riche en activités et initiatives, illustre notre volonté d'innovation au service de tous. Plus que jamais, nous sommes mobilisés pour transformer les contraintes en leviers d'action au bénéfice de notre territoire.

Miguel Leroy

Président d'Ardennes Thiérache

INFOS TERRITOIRE



Bien accompagnés dès les premiers pas

En Ardennes Thiérache, les parents peuvent choisir entre l'accueil collectif en crèche et l'accueil individuel chez une assistante maternelle agréée. Une diversité d'options qui permet à chaque famille de trouver la formule qui lui convient, en fonction de ses attentes, de son organisation et surtout des besoins de l'enfant.

Le territoire compte trois sites multi-accueils, pour une capacité totale de 46 places, répartis de manière à rester accessibles à tous. À cela s'ajoute un réseau dynamique de 34 assistantes maternelles et d'une Maison d'Assistants Maternelles, soit environ 134 places d'accueil individuel, permettant un maillage fin et de proximité sur l'ensemble de la communauté de communes.



Le RPE, un allié précieux pour les familles

Devenir parent, c'est une aventure riche en émotions... et en questions !

Trouver un mode d'accueil adapté pour son enfant peut vite devenir un casse-tête. Le **Relais Petite Enfance (RPE)** est là pour **accompagner les familles** du territoire dans cette étape essentielle. Il informe sur les différents modes d'accueil disponibles, les démarches à suivre en tant qu'employeur, les droits et devoirs liés à l'embauche d'une assistante maternelle, et les aides existantes. Lieu de ressources, le relais **favorise les échanges et renforce le lien** entre familles et professionnels de la petite enfance, dans un cadre bienveillant.

Ici, on prend soin des tout-petits et on accompagne les familles dès les premiers pas.

✉ rpe@ardennesthierache.fr



Qui est responsable de l'entretien des cours d'eau ? Comprendre la GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2018, l'Etat a confié aux intercommunalités la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Cette compétence obligatoire est exercée par les intercommunalités afin d'agir de manière plus globale à l'échelle d'un territoire ou d'un bassin versant hydrographique. L'entretien des cours d'eau fait parti de la "GEMAPI" et est essentiel pour permettre un bon écoulement lors des fortes précipitations et ainsi éviter ou réduire les débordements. La responsabilité des propriétaires riverains pour l'entretien régulier des berges continue toutefois de s'appliquer. Explications.

L'eau et les cours d'eau sont des ressources essentielles pour les territoires et doivent être gérés de manière durable. Ils abritent une biodiversité fragile et sont essentiels pour notre environnement. Leur entretien est obligatoire, mais doit se faire avec précaution.

Qui est responsable ?

- Les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir la végétation, les berges et le lit du cours d'eau
- ➔ Article L215-14 du Code de l'environnement
- La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) permet à l'intercommunalité d'agir, si nécessaire, dans le cadre de plans ou de programmes précis, sans se substituer aux riverains.
- Le maire garde ses pouvoirs de police

En quoi consiste l'entretien ?



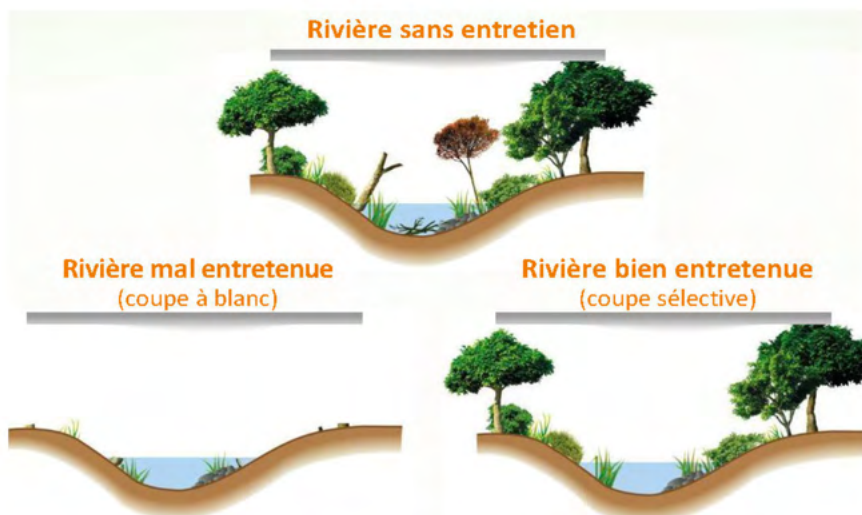
A FAIRE

- Enlever les embâcles (bois mort obstruant le lit)
- Supprimer les arbres morts ou penchés
- Limiter la végétation dans le lit mineur
- Préserver la végétation de berge
- Maintenir les souches des arbres coupés en berge
- Pratiquer un débroussaillage sélectif
- Planter uniquement des espèces végétales locales et adaptées



A NE PAS FAIRE

- Coupe à blanc de la végétation
- Dessouchage
- Modifier le lit du cours d'eau (creusement, remblai...)
- Stabiliser les berges avec des ouvrages
- Désherbage chimique



QUAND INTERVENIR ?

- ◆ Depuis la berge : entre le 15 août et le 15 mars (hors nidification)
- ◆ Dans le lit du cours d'eau :
Cours d'eau 1ère catégorie piscicole : du 1er avril au 30 novembre
Cours d'eau 2e catégorie piscicole : du 1er juillet au 31 janvier

LE DOSSIER

L'été

ensemble !



Avec l'arrivée des beaux jours, le territoire s'anime au rythme de l'été !

En Thiérache Ardennaise, l'été rime avec convivialité et découvertes. Le territoire s'anime autour d'une saison riche en loisirs et en rencontres pour tous les âges.

La Communauté de communes, les communes, associations, restaurateurs, hébergeurs, ... sont mobilisés pour faire de cet été un moment chaleureux. Les initiatives se multiplient pour offrir à chacun des moments de détente, de découverte et de convivialité. Les villages vibreront au rythme d'animations culturelles, sportives et festives.

Plongez, explorez, vibrez, laissez-vous tenter ... vivez !

Et si l'été était l'occasion de se retrouver, de partager, de s'évader ?

Cet été, partageons des moments uniques... ensemble !



L'Étang de la Motte : un écrin de fraîcheur !

Et si on profitait de l'été pour se retrouver, en pleine nature ? Niché au cœur de la forêt de Signy-le-Petit, la Base de Loisirs de l'Étang de la Motte est le lieu parfait pour passer du bon temps en famille, entre amis, ou même en solo. Frais, accessible et plein de charme, il a tout pour devenir votre coin favori de l'été !

BAIGNADE SURVEILLÉE TOUS LES JOURS



Du 1er juillet au 31 août 2025, la Communauté de communes autorise la baignade et assure la surveillance tous les jours de 13h30 à 19h. Profitez de l'eau en toute sécurité !



UN SITE PENSÉ POUR LA DÉTENTE

Sur place, tout est prévu pour un moment sans souci : parking gratuit, sanitaires, douches extérieures, aire de pique-nique, buvette et restauration rapide.

Un point d'information touristique est également ouvert tous les après-midis de 14h à 19h pour vous guider et vous donner des idées de sorties locales.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES GOÛTS

Envie d'un peu de sport ou de fun sur l'eau ? Des paddles, pédalos, canoës-kayaks et même un paddle géant sont disponibles à la location. Un tiralo est également à disposition pour permettre à tous, y compris les personnes à mobilité réduite, de profiter pleinement des plaisirs de l'eau.

L'Étang de la Motte est un lieu simple et reposant, propice à la détente et à la découverte de la nature. Que ce soit pour quelques heures ou une journée entière, chacun peut y trouver de quoi passer un bon moment, au calme.

L'été, c'est mieux ensemble !

ENVIE DE BOUGER ?

L'Étang est entouré de sentiers de randonnée accessibles directement depuis le site. Partez à la découverte de la forêt et de ses secrets, le temps d'une promenade tranquille ou d'une marche plus soutenue.

LA MÉDIATHÈQUE S'INVITE À L'ÉTANG DE LA MOTTE POUR DES ANIMATIONS ESTIVALES

Cet été, la médiathèque sort de ses murs et vous donne rendez-vous à l'étang de la Motte pour deux après-midis de détente et de créativité, en partenariat avec le réseau des médiathèques.

Au programme, des animations gratuites, ouvertes à tous et sans réservation :

- Mardi 15 juillet, de 14h à 16h : atelier créatif bracelets pour petits et grands. Venez exprimer votre créativité dans une ambiance conviviale.
- Mardi 22 juillet, de 14h à 16h : après-midi jeux de société en plein air. L'occasion de partager un moment ludique en famille ou entre amis.

PARTEZ À L'AVENTURE !

Tentez l'escape game en plein air à l'étang de la Motte. Gratuit et ouvert à tous, ce jeu vous embarque dans une aventure ludique à la découverte de la faune locale. Départ à la tiny house avec votre smartphone : scannez, jouez, explorez !

Une belle occasion d'apprendre en s'amusant, en famille ou entre amis.





Cet été, (re)découvrez votre territoire à pied !

Envie de grand air, de nature et d'évasion sans quitter le territoire ?

C'est le moment idéal pour chausser vos baskets et partir à la découverte des 31 sentiers balisés qui sillonnent nos 37 communes !

Que vous soyez amateur de balades tranquilles ou de randonnées plus sportives, il y en a pour tous les goûts. Chaque sentier vous offre un nouveau regard sur nos paysages et notre patrimoine.

Seul, en famille ou entre amis, profitez de l'été pour respirer, observer, explorer...

 **Demandez la brochure des 31 sentiers à la Communauté de communes.**



Le Circuit du Pont d'Any fait peau neuve !

Les amoureux de randonnée connaissent bien le circuit du Pont d'Any, un parcours de 7 km, qui offre une belle immersion dans la nature locale.

Pour garantir la sécurité et le confort des promeneurs, les agents techniques de la Communauté de communes ont réalisé, à l'automne dernier, la réhabilitation et la sécurisation des trois passerelles du circuit.



Malgré une crue exceptionnelle survenue quelques semaines plus tard, qui a endommagé l'une des passerelles, les équipes sont rapidement intervenues pour la réparer en février.

Grâce à leur engagement, le circuit est à nouveau pleinement praticable. Il ne vous reste plus qu'à en profiter !

L'été 2025 s'organise pour les enfants du territoire !

En début d'année, les quatre organisateurs d'accueils de loisirs se sont réunis pour préparer l'été 2025. Au programme : quelques ajustements et nouveautés pour les familles.



- Familles Rurales proposera ses accueils à Auvillers-les-Forges et Maubert-Fontaine en juillet.
- CLERA mettra en place un accueil unique à Rouvroy-sur-Audry.

⊕ **Grande nouveauté** : pour la première fois en août, la Maison de la Thiérache accueillera les enfants de 3 à 11 ans à la ferme pédagogique de Liart, avec des navettes partant de Signy-le-Petit, Maubert-Fontaine et Rouvroy-sur-Audry.

N'attendez plus ! Renseignez-vous et inscrivez-vous dès maintenant auprès des associations organisatrices pour garantir une place à vos enfants cet été.

Une initiative coordonnée au service des familles dans le cadre de la Convention Territoriale Globale Ardennes Thiérache avec nos partenaires (CAF des Ardennes, MSA et les communes de Rouvroy-sur-Audry, Liart, Auvillers-les-Forges, Maubert-Fontaine) que nous remercions.



Ferme Pédagogique : une aventure familiale au rythme de la nature

Observer les animaux, toucher la terre, sentir, goûter, écouter...

À la Ferme Pédagogique, les enfants explorent avec tous leurs sens.

Une découverte joyeuse, dans le respect du vivant et la sensibilisation à l'environnement.

Une façon de renforcer le lien au territoire et de partager des moments forts en famille.



A ne pas manquer !



"LA FLÛTE ENCHANTÉE" : L'OPÉRA MAGIQUE QUI S'INVITE DANS LES RUES

Découvrez l'opéra comme vous ne l'avez jamais fait !

Le 16 juillet, la Communauté de communes, en partenariat avec Regniowez, Cul des Sarts et l'Albatros vous propose une expérience unique, avec La Flûte Enchantée de Mozart, l'opéra le plus monté dans le monde depuis sa création en 1791. À travers les rues, la compagnie Virévolte et le Théâtre Edwige Feuillère transforment l'espace public en un théâtre vivant. 20 artistes, musiciens, chanteurs et techniciens, séjourneront chez l'habitant (appel à candidature), créant une proximité rare entre le spectacle et le territoire. Petits et grands, connaisseurs et novices, succomberont aux charmes d'une flûte magique qui vous invite, encore et toujours, à s'émerveiller de l'opéra.



SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR À BAY !

Soirée d'été festive sur la place du village **le 18 juillet** : apéro en musique, repas partagé et cinéma en plein air avec la projection gratuite du film "Un P'tit truc en plus".

✦ Réservation du repas avant le 14 juillet 2025 (coupon en fin de ce magazine)

DÉCOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS

Vendredi 29 août à Signy-le-Petit avec le Parc Naturel Régional des Ardennes.

À la nuit tombée, de mystérieuses ombres s'activent et virevoltent entre les lampadaires au cœur du village. Entre mythes et croyances, cette sortie sera l'occasion pour vous de démêler le vrai du faux sur ces petits mammifères volants.

Infos sur le rendez-vous

Horaires : 20h/23h30

Prévoir chaussures et vêtements adaptés et une lampe de poche.

Gratuit

Réservation obligatoire : 03 24 42 90 57



FOCUS

Budget 2025 : ce qu'il faut retenir



Gestion des écoles, services aux familles, crèches, petite enfance, lecture publique, École des Arts vivants, voiries communales d'intérêt communautaire, fauchage et déneigement, maisons de santé, conseil numérique, service mutualisé de police municipale, collecte des déchets et du tri, déchetteries, assainissement, gestion des eaux pluviales, gestion de la base de loisirs de l'Étang de la Motte..., la Communauté de communes assure l'essentiel des services publics sur le territoire.

Au budget 2025 voté : 7 584 626 € en fonctionnement et 7 299 769 € en investissement. Quelles sont les dépenses de la Communauté de communes pour assurer la gestion des services publics transférés par les 37 communes membres ?



ENFANCE JEUNESSE ET PARENTALITÉ

gestion des écoles, services de garderies, accompagnement des assistantes maternelles, renseignements et orientations des jeunes parents, crèches.

3 258 540 € c'est le coût de la gestion des écoles



CULTURE ANIMATION ET TOURISME

réseau des médiathèques (lecture publique, micro-folie, ludothèque), saison culturelle, école des arts vivants, journée inter-écoles, gestion et ouverture de l'étang de la Motte, entretien des sentiers de randonnées.

421 800 € de budget consacré à la culture et au tourisme



COHÉSION ET SANTÉ

maisons de santé, conseil numérique, bourses étudiantes, cantines à 1€, animation du conseil communautaire jeunes, animation du contrat local de santé.

365 000 € c'est l'aide financière apportée par la CAF des Ardennes à la Communauté de communes dans le cadre de la convention globale signée pour accompagner les services aux habitants



ÉCONOMIE HABITAT ET MOBILITÉ

bâtiments d'entreprises, subventions aux entreprises et exploitations agricoles, urbanisme, voirie, déneigement, salage, service mutualisé de police municipale.

4 entreprises, 8 agriculteurs, 37 propriétaires ont bénéficié en 2024 de subventions de la Communauté de communes.

LES BUDGETS ANNEXES

Le fonctionnement (dépenses) des budgets annexes est financé par les recettes liées à l'exercice de leur mission (redevance, loyers, ventes de parcelles...).



DÉCHETS MÉNAGERS

collecte des déchets et du tri, déchetteries ... :

1 897 179 €

pour assurer le fonctionnement du service (hors investissement - renouvellement de matériel et véhicule de collecte et rénovation de déchetterie).



CUISINE CENTRALE

580 430 €

pour assurer le fonctionnement du service et la production des repas pour nos écoles et le lycée de Maubert-Fontaine.



LOCATIONS INDUSTRIELLES

228 270 € :

gestion des locaux commerciaux et d'activités mis en location par la Communauté de communes à des commerçants, artisans.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

132 875 €

pour assurer le fonctionnement du service (hors investissement - entretien, réparation et de gros travaux (3 000 000 €) à venir sur les réseaux et la station d'épuration à Signy-le-Petit)



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(SPANC)

135 677 €

pour assurer les contrôles des installations ANC imposés par la loi.

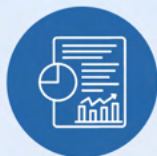


ZONES D'ACTIVITÉS (ZA)

330 000 € :

travaux de viabilisation et vente des parcelles pour les ZA à Maubert-Fontaine et Aubigny-les-Pothées.

UNE VIGILANCE ACCRUE SUR LE BUDGET



€ SOURCES DE FINANCEMENT

- Impôts (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe d'habitations sur les résidences secondaires, Cotisation Foncière des Entreprises)
- Dotations de l'État
- Subventions
- Recettes de services : cantine, école des arts, etc.

DES RECETTES EN BAISSÉ

Les compensations de l'État en chute

- Dotation annuelle (Dotation globale de fonctionnement)
1,1 M€ (2014) → 778 000 € (2025)

Cette diminution s'explique par

Démographie en recul
= moins de dotations

Contribution
au remboursement de la dette de l'État

- Compensation moindre de la compensation de la suppression de la taxe d'habitation
- 63 000 € en 2024

D'autres dotations sont également en baisse constantes...

DES DÉPENSES EN HAUSSE

- Inflation & énergies
335 242 € en 2024 pour 33 bâtiments (23 714 m² de surface bâtie)
- Augmentation des cotisations retraite des agents de la fonction publique
+128 000 € par an d'ici 2028

TAUX D'IMPOSITION

TAXE FONCIÈRE BÂTI 12.31
TAXE FONCIÈRE NON BÂTI 21.37
TAXE D'HABITATION RS 20.14

COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 21.41

AUGMENTATION DES TAUX DEPUIS 2014 :

2021
2025

La fiscalité votée se traduit par une augmentation moyenne en 2025 d'environ 30 € /foyer

DES MESURES

- Évolution de la fiscalité,
- encore davantage de mutualisation avec les 37 communes membres, remplacements non systématiques des départs avec une nécessaire adaptation des services en conséquence,
- réorganisation de la répartition des ATSEM sur les écoles...

DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS



UNE STRATÉGIE PRUDENTE ET CIBLÉE

Malgré une baisse des recettes et une hausse des charges, la stratégie budgétaire 2025 reste ambitieuse, maîtrisée, et résolument tournée vers l'avenir.

Les enjeux :

- Maintenir un service public de qualité et de proximité.
- Être un territoire dynamique et attractif pour attirer de nouveaux habitants.

Les investissements pour les équipements structurants ne sont lancés qu'après une phase rigoureuse de recherche de subventions. Chaque projet fait ainsi l'objet d'un montage financier solide, construit en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels et financiers.

Leur accompagnement actif permet de concrétiser des initiatives ambitieuses, au service du développement et de l'attractivité du territoire.

PROGRAMMATION 2025

4 460 400 €

inscrits

5 044 000 € en 2024



+ de budget consacré aux aides à l'amélioration de l'habitat

155 000 €
(études diverses)
289 000 €
(subventions agricoles et économiques, aides à l'habitat, élaboration du Scot, solde de la participation au raccordement fibre optique)
535 500 €
(équipements, matériels, réseau informatique, réseau pluvial)
3 480 900 €
d'opérations et travaux (scolaire, culture, tourisme, voirie)

DEUX ÉQUIPEMENTS QUI DÉBUTERONT CETTE ANNÉE



Salle culturelle
Les Broises Basses

1 400 000 € HT
dont **80% de subventions**
soit **1 120 000 €**



Extension de la crèche à
Auvillers-les-Forges

685 000 € HT
dont **78% de subventions**
soit **535 000 €**

LE GÎTE DE GROUPE : UN INVESTISSEMENT QUI DYNAMISE LE TERRITOIRE

4 382 /44 GROUPES

nuitées déjà enregistrées en 2025 !

contre 2642 en 2024. La fréquentation du gîte ne cesse de progresser. Le niveau d'équipement et de confort confirment son attractivité croissante et son ancrage dans le paysage touristique local.

Noté 4.9/5 ★ : nos hôtes conquis !

sur 25 avis de groupes

Au quotidien

Cultiver la convivialité !

Des instants pour créer du lien, cultiver la joie et renforcer la solidarité : à travers une palette d'activités conviviales, la Maison de la Thiérache invite petits et grands à se retrouver, partager, et faire communauté.



LES P'TITS CHEFS : CUISINER EN FAMILLE, GRANDIR ENSEMBLE

Cuisiner devient un moment de complicité entre parents et enfants. Avec Les P'tits Chefs, petits et grands partagent plus que des recettes : ils découvrent le goût, stimulent leur créativité et gagnent en autonomie, dans une ambiance conviviale. Un atelier qui met du lien au menu !



RÉPIT PARENTAL : OFFRIR UNE PAUSE, REDONNER DE L'ÉLAN

Être parent, c'est intense. Pour souffler et prendre soin de soi, des moments de répit sont proposés tout au long de l'année. Ces instants permettent aux parents de se recentrer et de retrouver l'énergie nécessaire pour le quotidien. Un temps pour soi afin de mieux accompagner les siens et préserver l'équilibre familial.



VISITES DE COURTOISIE : UNE PRÉSENCE QUI RÉCHAUFFE LES CŒURS

Des visites à domicile régulières sont organisées auprès des aînés isolés, un geste simple mais essentiel. Ces échanges brisent la solitude et sont l'occasion d'écouter, de rire et de se rappeler qu'on n'est pas oublié. Un lien précieux qui traverse les générations et nourrit la solidarité locale.



MARCHES CONVIVIALES ET GOÛTERS : MARCHER, PARLER, PARTAGER

Tous les quinze jours, des marches conviviales sont suivies d'un goûter. Ces rendez-vous sont des bulles d'oxygène, à la fois pour le corps et pour l'esprit. Marcher ensemble, papoter, découvrir ou redécouvrir les paysages locaux et savourer un goûter : autant d'occasions de créer du lien, d'entretenir sa santé, et de retrouver le plaisir simple d'être ensemble.



CINÉ-GOÛTERS INTERGÉNÉRATIONNELS : DES HISTOIRES QUI RASSEMBLENT

Quoi de mieux qu'un film pour réunir petits et grands ? Les ciné-goûters offrent détente et échanges entre générations. On rit, on se rappelle, on discute... autour d'un bon goûter. Des images, des souvenirs, et beaucoup de liens entre les âges !



ATELIERS CRÉATIFS : EXPRIMER, CRÉER, ÉCHANGER

Peinture, bricolage, décoration... Les ateliers créatifs offrent un espace pour libérer sa créativité tout en partageant des moments joyeux. Une activité accessible à tous, qui valorise et rassemble.



SORTIES CULTURELLES : S'OUVRIR AU MONDE, ENSEMBLE

Musées, balades, spectacles ... Les sorties culturelles éveillent la curiosité, enrichissent les connaissances et offrent un plaisir hors du quotidien. Un souffle de culture pour éveiller les esprits et renforcer les liens humains.



MOMENTS FESTIFS EN PLEIN AIR : LE PLAISIR SIMPLE D'ÊTRE ENSEMBLE

Dès que le soleil le permet, barbecues et goûters sont organisés en plein air. Ces temps festifs permettent de profiter du beau temps et renforcent le sentiment de communauté. Un partage joyeux qui incarne l'esprit de convivialité



Suivez toutes les infos et mises à jour sur la page Facebook [maison.thierache](https://www.facebook.com/maison.thierache)

Chaque action est une pièce du puzzle : ensemble, elles forment un projet vivant, solidaire et humain, où chaque habitant trouve sa place et peut tisser du lien avec les autres.

Maison
de la
Thiérache

L'AGENDA

Les prochains événements Ardennes Thiérache à ne pas rater ! Retrouvez l'ensemble des événements et informations pratiques sur notre site internet.

JUIN

28

CONCERT SPEELSCHARE

Ouverture par l'École des Arts Vivants (à 17h)
Liart - Place du village
Gratuit

18H

JUILLET

7

ATELIER MICRO-FOLIE ATELIER NOTRE-DAME-DE-PARIS

Médiathèque Maubert-Fontaine
gratuit
Info : bibli@ardennesthierache.fr 03.24.59.91.55

14H>16H

15

ATELIER MANUEL BRACELETS DE L'AMITIÉ

Base de Loisirs de l'Étang de la Motte, Signy-le-Petit
gratuit

14H>16H

16

ATELIER ARTISTIQUE MON PORTRAIT ANIMAL & JEUX DE CHATS

Médiathèque Maubert-Fontaine / gratuit
Info : bibli@ardennesthierache.fr ; 03.24.59.91.55

14H>17H

16

OPÉRA PROMENADE LA FLÛTE ENCHANTÉE

Regniowez
Tarifs : 15€ plein tarif
8€ pour les 10-16 ans
Gratuit pour les -10 ans
réservation en ligne
Info : 07.83.57.94.58
contact@ensemblevirevolte.com

20H30

18

CINÉMA SOIRÉE CINÉMA PLEIN AIR

Blanchefosse-et-Bay - Place de Bay
19h apéritif en musique
20h30 repas
22h30 projection du film "Un P'tit Truc en Plus"
Projection gratuite et ouverte à tous
repas sur réservation via le coupon réponse
(au verso)

DÈS 19H

22

JEUX DE SOCIÉTÉ JEUX DE PLAGE

Base de Loisirs de l'Étang de la Motte, Signy-le-Petit
Gratuit

14H > 16H

23

JEUX VIDÉO TOURNOI ROCKET LEAGUE

Médiathèque Signy-le-Petit / gratuit
Info : bibli@ardennesthierache.fr ; 03.24.26.88.81

14H > 16H

AOÛT

6

ATELIER MICRO-FOLIE ATELIER NOTRE-DAME-DE-PARIS

Médiathèque Signy-le-Petit / Gratuit
Info. : bibli@ardennesthierache.fr 03.24.26.88.81

17H > 19H

22

CONCERT SIMON GHRAICHY (PIANO)

Rumigny - Église / Gratuit
Info. : 03 24 35 52 66

DÈS 20H

29

NATURE DÉCOUVERTE DES CHAUVES-SOURIS

Signy-le-Petit
Info. : www.parc-naturel-ardennes.fr

20H >
23H30

SEPTEMBRE

13

NATURE ET GASTRONOMIE CIRCUIT TRANSFRONTALIER

Auberge de Poteaupré - Abbaye de Scourmont et Liart
15€ transport en bus- visite - activité et repas
tourisme@ardennesthierache.fr
03 24 26 13 31

9H >
17H45

LA FLÛTE ENCHANTÉE

MOZART
OPÉRA
PROMENADE

DU 10 AU 20 JUILLET
DU 17 AU 21 AOÛT

Conseillé dès 8 ans Direction artistique
Aurore Bucher

Reservations
VIREVOLTE

De nombreuses animations sont organisées
par les associations du territoire.
Retrouvez les informations sur
ardennes-thierache.com

UN ÉVÈNEMENT À PROMOUVOIR ?
ENVOYEZ-NOUS LES INFOS À
COMMUNICATION@ARDENNESTHIERACHE.FR



SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR

VENDREDI 18 JUILLET 2025

UN P'TIT TRUC EN PLUS

UN FILM D'ARTUS



19H00 APÉRITIF EN MUSIQUE

20H30 REPAS

22H30 PROJECTION DU FILM
(Projection gratuite et ouverte à tous)

BLANCHEFOSSE ET BAY

Place de Bay

L'Association Animation Blanchefosse et Bay vous propose
de vous restaurer sous chapiteau : apéritif + plat + fromage + glace



COUPON RÉPONSE - REPAS CINÉ PLEIN AIR 18/07/2025

à rendre **avant le 14/07/2025** avec le règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'AABB à :

Monsieur Bruno MISER - 5 Les Petits Caillaux 08290 BLANCHEFOSSE ET BAY - 06 75 19 14 01

Madame Florence JANSSENS - 9 Rue du Gard 08380 SIGNY-LE-PETIT - 03 24 35 21 46

NOM PRÉNOM : COMMUNE : TÉL. :

REPAS ADULTE : CARBONNADE FLAMANDE X 16€ = € **OU** ASSIETTE ANGLAISE X 16€ = €

REPAS ENFANT : CARBONNADE FLAMANDE X 7€ = € **OU** ASSIETTE ANGLAISE X 7€ = €

TOTAL : €